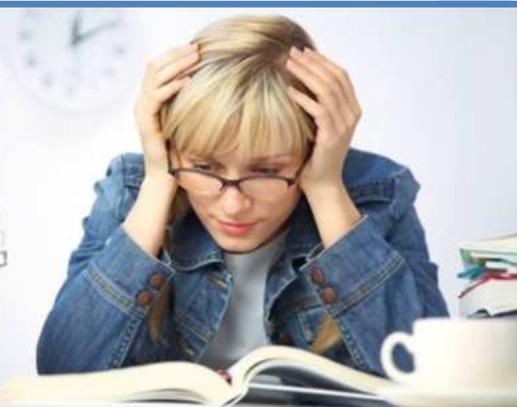


# Enquête sur le Coût de la Rentrée 2013

Par



## CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## **PRESENTATION**

Créée en 1991, INTERCampus est la fédération des associations étudiantes, corporations et bureaux des étudiants de la Région Champagne-Ardenne. Elle est régie par la loi 1901 et est donc à but non lucratif.

Elle regroupe aujourd'hui une trentaine d'associations adhérentes sur toute la région, soit environ 9 000 étudiants. Ce réseau compose le Conseil d'Administration de la Fédération et oriente la politique générale d'INTERCampus.

Membre du CRAJEP et de la FAGE, la fédération INTERCampus est l'une des structures "Etudiante" les plus engagées dans les problématiques de jeunesse.

## **MISSIONS**

INTERCampus a pour but de favoriser l'animation des campus, l'accueil et l'intégration des étudiants ainsi que la représentation de ces derniers au sein des différents conseils de l'Université Reims Champagne-Ardenne (U.R.C.A.), les Unités de Formation et de Recherche (U.F.R.) et le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) de Reims Champagne-Ardenne.

INTERCampus siège également au CRAJEP ainsi qu'au Conseil Académique de l'Éducation Nationale.

Les actions de la fédération INTERCampus sont guidées par trois objectifs principaux :

**La représentation**

**La défense des intérêts des étudiants**

**L'animation de la vie étudiante**



## **CONTACT PRESSE**

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## AVANT-PROPOS

INTERCampus publie aujourd'hui son indicateur du coût de la rentrée pour les étudiants de Champagne Ardenne.

Combien cela coûte t'il d'être étudiant? La rentrée devient elle un élément de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur? C'est ce que nous nous sommes proposé d'étudier.

**L'objectif de cette enquête est de sensibiliser l'opinion au coût d'une rentrée étudiante.** L'enseignement supérieur français est dit accessible à tous de par ses faibles frais d'inscriptions. Pourtant les étudiants font face à de nombreuses dépenses, notamment lors de la rentrée.

Nous tenons également à remercier Adrien GERNEZ pour avoir effectué les recherches et les calculs nous permettant de vous présenter cette enquête.

## COMMENT CET INDICATEUR EST CALCULE?

Cet indicateur s'attache au cas d'un étudiant non boursier, décohabitant et indépendant de ses parents. Il prend en compte l'ensemble des coûts nécessaires pour qu'un étudiant puisse étudier dans de bonnes conditions. Les sources de cet indicateur sont variées. En effet, si certains des coûts sont fixés nationalement et de manière réglementaire (droit d'inscription, sécurité sociale, complémentaire santé, ticket RU...) ce n'est pas le cas de l'ensemble des frais étudiants.



## CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## I. LES FRAIS FIXES DETERMINES AU NIVEAU NATIONAL

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche fixe chaque année le montant des frais d'inscription à l'université par décret. Il fixe également les montants de la médecine préventive universitaire, de la cotisation à la sécurité sociale étudiante et le prix du ticket de restauration universitaire.

Pour cette année 2013 / 2014, les frais fixes déterminés au niveau national sont les suivants:

	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Évolution entre 2012 et 2013
Ticket RU	3,10 €	3,15 €	↗ 1,60%
Sécurité Sociale	207,00 €	211,00 €	↗ 1,90%
Inscription Licence	181,00 €	183,00 €	↗ 1,10%
Inscription Master	250,00 €	254,00 €	↗ 1,60%
Inscription Doctorat	380,00 €	388,00 €	↗ 2,10%
Médecine préventive	5,00 €	5,10 €	↗ 2%

**EN MOYENNE**

**+1,72%**

### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## II. LES AUTRES FRAIS DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE ET DU QUOTIDIEN

### II.1 LE COÛT DU LOGEMENT: UN COÛT AU METRE CARRE SPECIFIQUES AUX ETUDIANTS

Cette année INTERCampus analyse en détail le coût des loyers pour les étudiants. En effet, en calculant le prix au mètre carré des logements de type étudiant, nous sommes à même de donner des chiffres plus proches de la réalité étudiante.

Pour cela, nous avons relevé le prix de plus de 1000 logements en Champagne Ardenne, en nous basant uniquement sur les logements les plus attractifs pour les étudiants (entre 9 et 30 m<sup>2</sup>).

Le prix au mètre carré s'avère plus élevé que les prix constatés par les organismes de consommateurs sur l'ensemble des logements. Ceci s'explique par le fait que les logements de petite surface trouvent très facilement preneurs et sont de ce fait plus chers au m<sup>2</sup> qu'un logement de taille plus importante. Ce prix plus élevé rend donc plus difficile l'accès au logement pour l'étudiant. Dans ces conditions nous remarquons une augmentation des collocations. Ces dernières sont le type de logement qui offre le plus de satisfaction selon le livre blanc d'INTERCampus édité en 2011.

C'est donc à partir de cet indice de prix à la surface que le loyer moyen est calculé, sur la base d'un 18 m<sup>2</sup> non meublé.

Nous avons fait le choix de prendre en compte un mois de loyer comme caution pour convenir au changement de législation. Pour ceux qui passent par des agences immobilières, les frais d'agence qui avoisinent le prix d'un mois de loyer ont été pris en compte dans le calcul de cet indicateur de logement.

Enfin les coûts de l'installation au sein d'un nouveau logement à la rentrée comprennent également le coût de l'assurance habitation.

**Ainsi, en 2013, un logement coûtera en moyenne 345,72€ par mois, ce qui correspond à une augmentation de 2,30% par rapport à l'année précédente.**

A noter qu'une pratique inquiétante se développe de plus en plus. Cette dernière consiste à transformer le contrat d'un appartement non meublé en appartement meublé en y ajoutant quelques affaires rudimentaires qui ne correspondent pas aux meubles nécessaires pour ce type d'habitation. Ceci permet de demander jusqu'à 4 mois de caution et facilite les conditions de fin de bail.

**345,72€**

**+2,30%**

### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## II.2 DEPENSES DE MATERIEL PEDAGOGIQUE EXCEPTIONNEL, DE COURSES DIVERSES, DE TELECOMMUNICATIONS & DE LOISIRS

Parmi les dépenses spécifiques au mois de septembre, le matériel pédagogique, les fournitures scolaires, une partie des manuels universitaires, outils et autres dépenses sont à la charge des étudiants demandés des étudiants. Cette somme représente une moyenne des dépenses nécessaires selon la filière et le niveau d'études. Certaines filières peuvent en effet être particulièrement plus coûteuses que d'autres en ce qui concerne les achats de rentrée, comme par exemple l'odontologie. Ces frais dépendent également du matériel et des conditions de travail mises à disposition par l'établissement d'enseignement supérieur.

La ligne budgétaire mensuelle allouée à l'alimentation et aux courses diverses comprend l'alimentation hors restauration universitaire, ainsi que les produits d'hygiène, d'entretien d'un logement, les vêtements, les livres et les fournitures nécessaires en cours d'année.

Les tarifs indiqués pour la téléphonie, l'internet et l'équipement informatique correspondent aux tarifs les plus fréquemment rencontrés. Ils correspondent à une offre tout compris internet à partir de 30€, un forfait de téléphonie mobile et l'achat d'équipement internet (les offres regroupés sont celles des principaux fournisseurs : Orange, Free, SFR et Bouygues Telecom). Enfin, le coût relatif aux loisirs se base sur les statistiques du ministère de la culture et de la communication. **Nous tenons à rappeler l'importance de l'ouverture à une vie sociale et à la démocratisation des pratiques culturelles ou sportives qui doit accompagner toute vie étudiante**, bien que ce soit souvent un des premiers postes de dépenses réduit en cas de coup dur.

D'autre part, certains étudiants doivent faire face à des frais supplémentaires comme les frais de déménagement, l'achat de meubles ou les frais d'obtention du visa pour les étudiants internationaux.

**STABLE**

**55€**

### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## II.3 DEPENSES DE TRANSPORT

Ce coût prend en compte le montant mensuel moyen d'un abonnement de transports en commun, ainsi que l'entretien d'un moyen de transport individuel, dont beaucoup d'étudiants ont la nécessité, afin de pallier à des réseaux de transports non adaptés à la vie étudiante ou de la nécessité de retourner au domicile familial durant le mois. Ces coûts sont donc lissés et moyennés entre les étudiants de Reims, de Châlons-en-Champagne, de Troyes ou de Charleville-Mézières.

L'augmentation du prix des transports en communs et notamment des tarifs SNCF en plus de celle des prix des carburants participent à l'augmentation des dépenses nécessaire à poursuivre ses études dans de bonnes conditions.

Néanmoins depuis plusieurs années, pour remédier à cette hausse, les étudiants ont de plus en plus recours au covoiturage ou à d'autres modes de transport alternatif.

101€

+3%



### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## II.4 SYNTHÈSE DES FRAIS DE LA VIE COURANTE

Avec l'augmentation de plusieurs postes de dépenses, le coût de la vie étudiante dépasse une nouvelle fois l'inflation.

	Montant 2012	Montant 2013	Évolution entre 2012 et 2013
Loyer et charges	337,9	345,72	↗ 2,30%
Repas et RU	62	63	↗ 1,60%
Téléphone et internet	55	55	=
Loisirs	77,2	79,5	↗ 2,90%
Transports	98	101	↗ 3,00%
Alimentation et courses	258	265,5	↗ 2,90%
Total	888,10 €	909,72 €	↗ 2,43%

**EN MOYENNE**

**+2,43%**

### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

### III. LES FRAIS SPECIFIQUES DU MOIS DE SEPTEMBRE

Ces frais correspondent à des dépenses auxquelles l'étudiant doit faire face sans qu'elles ne se représentent durant l'année universitaire. Elles couvrent les frais d'inscriptions à l'Université et les frais d'installation dans un logement : dépôt de garantie, etc...

	Montant 2012	Montant 2013	Évolution entre 2012 et 2013
Droits d'inscriptions en licence	181,00 €	183,00 €	↗ 1,10%
Médecine préventive	5,00€	5,10€	↗ 2%
Sécurité sociale	207,00 €	211,00 €	↗ 1,90%
Complémentaire santé	237,00 €	274,50 €	↗ 15,80%
Frais d'agence et caution	439,00 €	432,00 €	↘ 1,60%
Matériel pédagogique	211,00 €	215,00 €	↗ 1,89%
Total	1 280,00 €	1 320,60 €	↗ 3,17%

**EN MOYENNE**

**+3,17%**

#### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## IV. LE BILAN DE L'INDICATEUR 2013 / 2014

### IV.1 LE COUT DE LA RENTREE TOUJOURS EN HAUSSE

L'indicateur du coût de la rentrée universitaire 2013 prend en compte le budget mensuel d'un étudiant de licence non boursier et disposant d'un logement individuel. Il est calculé par l'addition de ses frais de vie et ses frais « exceptionnels » du mois de septembre. Par exemple: **un étudiant en licence devra déboursier en moyenne 2230,32€. Ce qui correspond à une augmentation de 2,87% par rapport à la rentrée 2012.**

En dehors de ces coûts, certaines formations présentes dans la région (école d'ingénieurs, école des arts du cirque etc...) proposent des frais d'inscription encore plus élevés que ceux pris en compte dans ce calcul. De plus, le coût du matériel pédagogique sera beaucoup plus élevé en filière odontologie ou en filières scientifiques et ces dépenses pourront être jusque triplées.

### IV.2 LE LOGEMENT ETUDIANT EN CRISE

Cette année encore, le logement occupe le premier poste de dépense des étudiants. Pour cette rentrée universitaire 2013, il représente en moyenne 35% du budget global mensuel.

Le plan Anciaux qui vise à permettre de rétablir la situation du logement social étudiant par une politique de rénovation et de constructions de résidences est loin d'avoir tenu ses objectifs en affichant à peine plus de 50% des objectifs qui lui étaient fixés en termes de constructions.

### IV.3 VERS UNE RESTAURATION UNIVERSITAIRE DE PLUS EN PLUS CHER

Une fois encore, le prix du repas en restaurant universitaire augmente, passant de 3,10€ à 3,15€. Le CNOUS (Conseil National des œuvres universitaires et sociales), lors du conseil d'administration du 4 juillet 2013, a voté l'augmentation du Ticket RU contre l'avis des étudiants.

Cette nouvelle hausse entraîne une baisse de fréquentation, ce qui a pour double conséquence de diminuer le chiffre d'affaire étudiant et d'augmenter le coût-denrée (prix de revient des lots de denrées).

INTERCampus se positionne contre l'augmentation récurrente du prix du ticket RU et ne peut accepter que l'État laisse les étudiants combler le déficit des CROUS. **En effet, depuis 2002, l'inflation seule aurait amené le prix du ticket RU à 2,92€.** Aussi l'augmentation récurrente du prix du ticket RU conduit INTERCampus à s'interroger sur la restauration universitaire et sur son avenir.

**COUT DE LA RENTREE 2230,32€ +2,87%**

#### CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr

## V. LES POSITIONS D'INTERCAMPUS

Le suivi du plan Anciaux n'est pas assez développé dans notre Région, malgré un bon suivi du plan de réhabilitation des logements universitaires, les logements troyens par exemple sont insuffisants par rapport au nombre d'étudiants et force donc plus d'étudiants à aller s'installer dans le privé.

**INTERCampus demande la construction d'une résidence universitaire supplémentaire à Troyes.**

Les tarifs de la restauration universitaire (fixés de manière nationale) augmentent chaque année. En parallèle, les cafétérias du CROUS pratiquent des tarifs élevés pour des mets trop peu fournies. De plus, la qualité des services des cafétérias est en baisse depuis quelques années.

**INTERCampus demande à ce que le CROUS (étant un opérateur social) propose une restauration sociale et prenant en compte les besoins des étudiants en matière de restauration dans l'ensemble de ses structures.**

La collocation offre beaucoup d'avantages que ce soit financiers ou humains en réduisant certains coûts d'accès au logement. Malheureusement, la réglementation actuelle rend son accès difficile et le nombre de logements acceptant la collocation reste encore trop faible.

**INTERCampus demande la prise en compte des besoins des étudiants en termes de logement.**

La précarité étudiante ne cesse d'augmenter au fil des années, précarité d'autant plus accentuée par une rentrée toujours plus chère. Ces dépenses contraignent bon nombre d'étudiants à sacrifier leurs dépenses alimentaires et de santé. Ils sont de plus en plus nombreux à être contraints de se salarier, mettant ainsi en péril leur réussite universitaire.

**INTERCampus demande le gel de l'augmentation des frais fixés au niveau national afin de ralentir la hausse du coût de la rentrée.**

**INTERCampus demande l'augmentation du nombre de boursiers pour mieux couvrir les classes moyennes inférieures en élargissant les barèmes. En effet, ceux sont eux qui sont les premiers à devoir se salarier pendant leurs études.**

Le coût des transports continue d'augmenter d'année en année et incite les étudiants à recourir de plus en plus souvent au covoiturage plutôt qu'aux transports en commun ou à un véhicule personnel.

**INTERCampus demande la création d'une plateforme de covoiturage créée et hébergée par le CROUS afin de soutenir et développer ces initiatives étudiantes.**

Le système actuel d'aides aux étudiants a de nombreux défauts : un manque de lisibilité tout d'abord, les interlocuteurs étant multiples (CROUS, CAF, Collectivités territoriales, universités); il est inégalitaire puisque tous les étudiants ne sont pas aidés de la même manière. Enfin, il n'aide pas toutes les populations qui devraient l'être pour garantir l'égalité des chances.

**INTERCampus demande l'amélioration de l'accès aux services du CROUS pour tous les étudiants et ce, de manière indentique pour tous.**

**INTERCampus demande la création d'un statut d'étudiant en matière d'aides au logement qui prenne en compte les conditions de ressources de ceux-ci.**

**INTERCampus demande la linéarisation des bourses pour éviter les effets de seuils (mise en place de l'Allocation Globale d'Indépendance « AGI » de la FAGE).**

De plus, afin d'aider les plus démunies, INTERCampus propose la création de l'AGORAÉ. Plus qu'une simple épicerie sociale étudiante, c'est un **lieu de vie et d'échanges** à destination de tous les étudiants. C'est un lieu ne donnant pas l'image d'un lieu réservé aux plus précaires. L'AGORAÉ a pour objectif de **permettre à l'étudiant de dégager plus de temps pour ses études** en réduisant son budget alimentaire, tout en lui permettant d'accéder à un lieu promoteur de liens et de réinsertion sociale.

## CONTACT PRESSE

FLORIAN LEGER  
Président d'INTERCampus  
06.37.99.15.06  
president@intercampus.fr

ADRIEN GERNEZ  
Élu au Conseil d'Administration du CROUS de  
Champagne-Ardenne  
06.69.56.42.49  
adrien.gernez@intercampus.fr